

NOM : _____

Prénom : _____

B. La restauration de l'ordre ancien en Europe et en France ?

Doc. 1 page 58 : « Louis XVIII octroie la Charte (4 juin 1814) »

Doc. 2 page 58 : « Le système politique de la Charte de 1814 »

Consigne : En analysant les documents, vous montrerez qu'ils empêchent tout retour à l'absolutisme mais qu'ils réaffirment aussi des principes conservateurs.

Point méthode : Analyser un texte en histoire

- on commence par citer le texte entre guillemets en maquant le numéro des lignes ;
- éventuellement, on reformule les citations (si leur sens est compliqué) ;
- enfin, on apporte des connaissances tirées du cours pour expliquer la citation.

<i>Citation</i>	<i>Reformulation</i>	<i>Explication</i>
La Charte constitutionnelle de 1814 empêche tout retour à l'absolutisme		
Mais la Charte constitutionnelle de 1814 réaffirme des principes conservateurs		